

Première partie  
**Un phénomène majeur  
du XXI<sup>e</sup> siècle**

 **Dossier 1**

**Le vieillissement  
et la « gérontocroissance » :  
définitions, facteurs et types**

---

Gérard-François Dumont

Lorsque l'être humain s'interroge sur la question du vieillissement, il se peut qu'il songe d'abord à lui-même. Auquel cas, au plan individuel, il devrait normalement y être très favorable puisque c'est la seule solution qu'il ait trouvée pour ne pas mourir. Mais le vieillissement, dans sa signification collective, apparaît pour la première fois en 1928 au détour d'une phrase, dans un article d'Alfred Sauvy intitulé « La population française jusqu'en 1956, essai de prévision démographique<sup>1</sup> ». Le terme est ensuite notamment repris dans le titre d'un livre de Fernand Boverat publié en 1946 : *Le vieillissement de la population*.

Celui-ci se définit généralement comme l'accroissement du rapport du nombre des personnes âgées à la population totale, ce qu'explique Alfred Sauvy par exemple en 1959 dans sa *Théorie générale de la population*<sup>2</sup>. Cette définition signifie que, dans la vie des populations, le vieillissement est un processus propre à certaines périodes pendant lesquelles la proportion des personnes âgées augmente. À d'autres périodes, si elle diminue, le vieillissement régresse : c'est le « rajeunissement ». Enfin, troisième possibilité, si la proportion des personnes âgées dans la population totale stagne, on ne constate ni vieillissement ni rajeunissement.

Examinons d'abord la question générale du vieillissement de la population, qui se caractérise par le passage historique d'un vieillissement de nature exogène à un vieillissement de nature endogène. Puis précisons les quatre facteurs du vieillissement avant de souligner la nécessité de considérer diverses

---

1. *Journal de la Société de Statistique de Paris*, 1928, n° 2 et 1929, n° 1.

2. Sauvy, A., *Théorie générale de la population*, Paris, PUF, volume II, deuxième édition, 1959, p. 51. Cf. plus récemment, Calot, G., Sardon, J.-P., « Les facteurs du vieillissement démographique », *Population*, n° 3, 1999, p. 509-552.

mesures du vieillissement, sans omettre l'importance de l'apport du concept de gérontocroissance. Enfin, proposons une typologie du vieillissement et de la gérontocroissance.

## 1. Le vieillissement démographique au fil de l'histoire

Au fil de leur histoire, les populations peuvent connaître différents facteurs explicatifs de telle ou telle période de vieillissement. Puis, lors de la période dite de transition démographique<sup>1</sup>, se produit un vieillissement qui se révèle endogène. D'autres perspectives surviennent après la transition.

### a. Avant la transition démographique, le vieillissement éventuel de nature « exogène »

Avant la transition démographique — phénomène majeur de l'histoire contemporaine — dont le calendrier est davantage centré sur le XIX<sup>e</sup> ou sur le XX<sup>e</sup> siècle selon les pays, des populations ont-elles connu des périodes de vieillissement ? La réponse à cette question est évidemment positive car il n'y a aucune raison pour que la composition par âge d'une population demeure fixe dans le temps. En effet, de nombreux phénomènes peuvent modifier, à la hausse ou à la baisse (rajeunissement), la proportion des personnes âgées. Grâce aux travaux de la démographie historique, nous savons, par exemple, que, pour les territoires européens du Moyen Âge<sup>2</sup>, des périodes de fortes récoltes, dues à bonnes conditions climatiques, sont favorables à la fertilité des populations et donc, souvent, à la natalité et au rajeunissement éventuel. De même, une période de paix, suivant la fin d'une guerre, ou une période d'amélioration sanitaire, suivant une période d'épidémies, peuvent contribuer au rajeunissement.

À l'inverse, et même si les famines touchent tous les âges d'une population, elles sont susceptibles d'abaisser la fertilité des populations, donc la fécondité et le taux de natalité dans une proportion qui a plus d'effets que la hausse de la mortalité des personnes âgées, et donc d'entraîner un vieillissement. Les épidémies, lorsqu'elles concernent plus particulièrement les jeunes enfants, opèrent dans le même sens. De même, lorsque les guerres étaient davantage meurtrières pour les jeunes générations, soldats ou civils, elles pouvaient être des facteurs de vieillissement par la mort de jeunes adultes. Autre facteur de vieillissement : telle ou telle population a pu connaître des périodes caractérisées par des comportements peu féconds, à l'instar d'Athènes, de Rome ou de Venise à certains moments de leur histoire.

- 
1. « Période, de durée (entre 50 et 150 ans environ selon les cas) et d'intensité variables (elle multiplie les effectifs de la population de deux à plus de sept), pendant laquelle une population passe d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité ». Cf. Dumont, G.-F., *Les populations du monde*, Paris, Armand Colin, deuxième édition, 2004.
  2. Dumont, G.-F. et alii, *Les racines de l'identité européenne*, Paris, Economica, 1999.

Néanmoins, ces périodes historiques de vieillissement, de courte ou de longue durée selon les cas, s'effectuaient en général exclusivement par l'ame-nuement des effectifs des jeunes générations, c'est-à-dire par « le bas », les techniques médicales ou les comportements hygiéniques ne permettant guère d'améliorer l'espérance de vie des personnes âgées. Les causes de ces périodes de vieillissement ne résultent pas de facteurs intrinsèques à l'évolu-tion du régime démographique, et peuvent donc être qualifiées d'exogènes.

***b. La transition dans son stade avancé engendre un vieillissement endogène***

Avec la transition démographique, le vieillissement des populations change de nature. Il ne résulte plus de mauvaises récoltes, de disette, d'épidémies, de guerres, de comportements de fécondité temporairement abaissés indépen-damment de l'évolution de la longévité. Il n'est plus exclusivement exogène : il devient endogène dans la mesure où il est inhérent aux changements interve-nant dans le régime démographique à l'occasion de la transition.

Mais ce vieillissement endogène n'intervient que dans le cours de la seconde étape de la transition. En effet, contrairement à ce que l'on croit sou-vent, l'idée selon laquelle la première étape de la transition démographique – caractérisée par une nette baisse de la mortalité – provoquerait un vieillisse-ment, puisqu'elle entraîne l'augmentation de la longévité, est erronée. Bien au contraire, cette première étape amène un rajeunissement de la population, grâce à une augmentation du nombre des jeunes supérieure à celle du nombre des vieux. En effet, la baisse de la mortalité concerne en premier lieu la morta-lité infantile : elle augmente le taux de survie des nouveaux-nés et, donc, le nombre des enfants. Elle concerne en deuxième lieu la mortalité des enfants et des adolescents, dont elle améliore également le taux de survie. Elle s'applique en troisième lieu à la mortalité maternelle, ce qui accroît également le taux de survie de jeunes femmes.

Quant à l'augmentation des taux de survie des générations les plus âgées qui intervient parfois lors de la première étape de la transition, elle augmente le nombre des personnes âgées dans des proportions bien moindres que la hausse des générations plus jeunes. La première étape de la transition démographique concourt donc à un rajeunissement, non à un vieillissement.

Puis vient la seconde étape de la transition démographique, au cours de laquelle les taux de natalité diminuent sous l'effet d'une baisse importante de la fécondité due au fait que les populations savent désormais que la surmorta-lité des enfants et des adolescents a été largement et durablement vaincue. Elle engendre un vieillissement endogène inhérent au changement de régime démographique.

En conséquence, à la fin de la seconde étape, la baisse de la natalité finit généralement par entraîner une diminution du nombre des jeunes, les généra-tions dernières nées étant moins nombreuses que les précédentes. Cette baisse des effectifs des nouvelles générations entraîne une diminution de leur

proportion dans la population globale et favorise, corrélativement, une augmentation de celle des personnes âgées.

En outre, alors que la seconde étape de la transition est bien avancée, les progrès considérables obtenus dans la baisse des taux de mortalité des enfants et des adolescents et des taux de mortalité maternelle ne peuvent être suivis de progrès relatifs aussi importants. En conséquence, les taux de survie des personnes âgées progressent plus vite que ceux des jeunes et des adultes, ce qui concourt à augmenter leur proportion, et donc contribue au vieillissement.

Ainsi, le changement de régime démographique intervenant pendant la période de transition introduit un nouveau type de vieillissement : un vieillissement endogène. Ce dernier, fils tardif de la transition, est inéluctable lorsque le taux d'accroissement naturel connaît, lors de la seconde étape de la transition, une diminution plus forte du taux de natalité que du taux de mortalité. Le vieillissement est alors une conséquence inhérente à la décélération du taux de croissance démographique qui intervient dans la seconde étape de la transition.

Compte tenu de ces logiques démographiques, il était donc acquis depuis plusieurs décennies que le vieillissement serait l'une des données majeures du XXI<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, la certitude d'un vieillissement de nature endogène ne préjuge pas de l'intensité et du rythme du vieillissement constaté. Ce dernier dépend d'abord de la plus ou moins grande célérité du processus de transition. Mais il dépend aussi des évolutions démographiques spécifiques enregistrées pendant que la population traverse la transition. En effet, au vieillissement endogène peuvent s'ajouter d'autres facteurs exogènes de vieillissement liés à des guerres, à des comportements spécifiques de fécondité, à la composition par âge des flux migratoires... Certaines épidémies peuvent aggraver le vieillissement lorsqu'elles sont très sélectives dans les tranches d'âge qu'elles frappent. Par exemple, la pandémie de sida touche particulièrement les jeunes adultes et les nourrissons qui la contractent par leur mère. Elle diffère d'autres épidémies récurrentes, comme le choléra, qui frappe ses victimes indépendamment de leur âge.

Ensuite, lorsque la période de transition démographique est terminée, soit, au plus tard, l'année où la fécondité atteint le seuil de simple remplacement des générations<sup>1</sup>, une population entre dans la période posttransitionnelle, période dont le régime démographique peut se révéler fort différent selon les pays et qui n'a pas le caractère quasi universel de la période de transition.

### **c. Le vieillissement pendant la période posttransitionnelle**

Conformément à la logique de longue durée propre à la vie des populations, la période posttransitionnelle enregistre, bien entendu, les effets issus de la période de transition, liés à l'héritage démographique. Mais l'intensité et le

---

1. Ce qui ne veut pas dire que d'autres progrès ne sont pas encore possibles, mais dans des proportions moindres, pour diminuer la mortalité infantile.

rythme de son vieillissement éventuel dépendent aussi des comportements de fécondité comme de l'évolution des taux de survie des personnes âgées.

Or, le régime démographique constaté dans des populations se situant en période posttransitionnelle est très variable. Par exemple, la fécondité des années 1990 et des années 2000 se trouve à des niveaux très différents selon qu'on examine les États-Unis, l'Union européenne ou le Japon. Au sein même de l'Union européenne, la fécondité diverge de façon importante selon les pays et, plus encore, selon les régions, pouvant aller du simple au double. Il en résulte bien évidemment un vieillissement différentiel « par le bas », la proportion des personnes âgées dépendant des effectifs des nouvelles générations naissant dans la population.

En outre, pendant la période posttransitionnelle comme auparavant, le processus de vieillissement connaît une autre source, appelée le vieillissement par le « haut ». Compte tenu des progrès antérieurs, les éventuelles avancées supplémentaires dans la lutte contre la mortalité des enfants, des jeunes et des mères ne peuvent normalement être que modestes, avec des effets relatifs limités sur les effectifs des jeunes générations. En revanche, des progrès non négligeables restent possibles dans l'espérance de vie des personnes âgées, en raison de nouveaux progrès de la médecine, de modes de vie en moyenne moins usant (grâce à l'invention de machines se substituant à l'usage de la force physique humaine), d'une alimentation plus riche et diversifiée assurant de meilleures défenses de l'organisme, de comportements moins mortifères (par exemple diminution de la consommation de tabac et d'alcool). La hausse de la longévité, dans les pays aux conditions sanitaires les meilleures, est donc essentiellement liée à l'augmentation de l'espérance de vie aux âges les plus élevés. L'amélioration des taux de survie des personnes âgées augmente leur nombre et peut concourir à accroître leur proportion dans la population.

#### **d. Vieillesse et dépendance ne sont pas synonymes**

Dans les régimes posttransitionnels, le vieillissement résulte donc d'un mécanisme directement dépendant de l'évolution de la mortalité des personnes âgées ; c'est un vieillissement par le « haut », dont personne ne peut prédire jusqu'où ira son importance. Il se traduit aujourd'hui par des résultats paradoxaux. Certains pensent que l'augmentation du nombre des personnes âgées est concomitante de meilleures conditions de vie ; d'autres pensent qu'elle entraîne la dépendance croissante des générations âgées. En réalité, grâce aux progrès sanitaires et de l'hygiène de vie, la proportion des personnes âgées dépendantes n'augmente pas et baisserait plutôt dans les sociétés développées, mais leur nombre augmente parce que les effectifs des personnes âgées croissent sensiblement. *A contrario*, les personnes âgées sans incapacité augmentent en nombre et en proportion.

Ainsi, au fil de l'histoire, le vieillissement est de nature exogène ou endogène, avec l'interférence sur son rythme et son calendrier de divers éléments, comme les épidémies, les guerres ou conflits civils, le système migratoire. Le

vieillissement est donc un processus remarquable. Il connaît inévitablement une part endogène pendant la seconde étape de la transition. Dans la période posttransitionnelle, les facteurs sont à nouveau exclusivement exogènes, non liées à un changement structurel de régime démographique. Il convient désormais de bien préciser les quatre facteurs susceptibles d'expliquer le vieillissement des populations en ce XXI<sup>e</sup> siècle.

## **2. Les quatre facteurs du vieillissement**

Ces quatre facteurs agissent de façon complexe car ils peuvent s'exercer en sens contraire, l'intensité du vieillissement dépendant de leur combinaison.

### **a. La fécondité**

Un premier facteur possible de vieillissement tient à une fécondité réduisant la proportion des jeunes et augmentant, corrélativement, celles des personnes âgées ; ce facteur provoque ce qu'on appelle un vieillissement « par le bas », en minorant le nombre de jeunes. Par fécondité, il faut considérer ici la combinaison de l'indice synthétique de fécondité avec les effectifs des générations. Certes, généralement, un indice abaissé minore la proportion de jeunes. Par exemple, le fait d'avoir un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations, succédant à une période où il en allait différemment, minore le nombre des naissances, la proportion des jeunes et donc, en corollaire, majore la proportion des personnes âgées. Plus un territoire a un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations, plus son vieillissement « par le bas » est intense. Néanmoins, si cet indice affaibli se combine avec l'arrivée en âge de maternité de générations plus nombreuses, il pourrait ne pas y avoir vieillissement par le bas. Dans un cas inverse, un indice en hausse peut s'accompagner d'un vieillissement naturel par le bas si l'effet de cette hausse est compensé par l'arrivée de générations moins nombreuses à l'âge à la maternité.

### **b. La longévité**

Un deuxième facteur<sup>1</sup> possible de vieillissement vient de la longévité, considérée comme la combinaison entre l'évolution des taux de survie des personnes âgées et les effectifs des générations de personnes âgées. Si les effectifs entrant dans la catégorie des personnes âgées sont du même ordre de grandeur que les précédents, la hausse des taux de survie des personnes âgées, résultant de l'augmentation de leur espérance de vie, a pour effet ce qu'on appelle le vieillissement « par le haut ». Néanmoins, une diminution des taux de survie peut s'accompagner d'un vieillissement hérité par le haut si l'effet de cette diminution est compensé, en même temps, par des générations âgées plus nombreuses. Dans ce cas, la présence moins longue dans le groupe des personnes âgées est compensée par l'augmentation de la taille de ce

---

1. Dans le cheminement de la transition, ce facteur est historiquement le premier à s'exercer.

groupe, ce qui permet de garder au moins constant le nombre total d'années vécues par le groupe au cours d'une année de calendrier.

Le vieillissement peut donc additionner un vieillissement « par le haut » et un vieillissement « par le bas », ou ne résulter que du premier ou du second.

### ***c. La composition par âge des flux migratoires***

Un troisième facteur possible de vieillissement provient de la nature des échanges migratoires : d'une part, une émigration composée de jeunes adultes accentue le vieillissement, alors qu'une immigration également composée de jeunes l'empêche ou le freine. Des territoires connaissant une émigration composée pour une part importante de jeunes adultes (émigration rurale ou émigration des anciennes régions industrielles, ou de pays ne parvenant pas à réussir leur développement) peuvent voir leur composition par âge soumise à des flux contribuant au vieillissement. En corollaire, la migration rajeunit une population, lorsque cette dernière bénéficie d'une immigration de personnes jeunes et/ou d'une émigration de personnes âgées. D'autre part, un excédent dans le solde migratoire des personnes âgées peut aussi contribuer au vieillissement.

### ***d. L'héritage des évolutions passées***

Un quatrième facteur éventuel de vieillissement tient à l'héritage des évolutions passées. Lorsque existent, pour des raisons historiques, des générations peu nombreuses, leur arrivée dans la catégorie des personnes âgées peut limiter, arrêter, voir inverser le vieillissement de la population, jusqu'à compenser, dans ce dernier cas, des facteurs haussiers, comme une faible fécondité et une longévité accrue des personnes âgées. En revanche, l'arrivée dans la catégorie des personnes âgées de générations nombreuses peut accentuer l'intensité du vieillissement.

### ***e. La combinaison des quatre facteurs***

Même si l'analyse nécessite de distinguer les quatre facteurs ci-dessus, il ne sont pas indépendants les uns des autres. Les effectifs des nouvelles générations dépendent du nombre de femmes en âge fécond, lié à la fécondité survenue vingt ou trente ans auparavant, donc à l'héritage des évolutions passées. De même, le vieillissement par le haut dépend des effectifs des générations devenant âgées, fonction de l'histoire démographique de la population considérée. Les migrations résidentielles des personnes âgées peuvent également dépendre de migrations anciennes, lorsqu'il s'agit de migrations de retour.

En dépit de la signification du vieillissement appliqué à une population dans son ensemble et fondée sur une répartition en trois grandes classes d'âge, l'analyse du vieillissement ne doit pas se limiter à l'étude d'une sorte de valse à trois temps, celui des jeunes, celui des adultes et celui des personnes âgées.

### **3. Au-delà de la valse des âges, d'autres applications du vieillissement**

Si l'on songe souvent au vieillissement d'une population totale habitant sur un territoire, il existe d'autres natures de vieillissement en considérant telle ou telle partie de la population. Le vieillissement se définit alors comme l'augmentation de la proportion de la catégorie la plus âgée de la population considérée.

#### **a. La notion de vieillissement peut s'appliquer à tout type de population**

En effet, le concept de vieillissement, qui s'applique à la population d'un territoire, peut également s'appliquer à la population active, à la population âgée, comme à celle d'une entreprise, d'une association, ou d'une maison de retraite.

Quand la part des salariés les plus âgés d'une entreprise augmente, il y a vieillissement du personnel de cette entreprise. Quand augmente la part des adhérents les plus âgés d'une association, il y a vieillissement des adhérents. Quand la part des personnes âgées de 90 ans ou plus augmente dans une maison de retraite, il y a vieillissement de cette population. Parmi tous les types de vieillissement, il importe particulièrement de prendre en compte le vieillissement de la population active, puis ce que j'appelle le « vieillissement dans le vieillissement » et, enfin, le vieillissement différentiel selon les sexes, qui ont chacun des caractéristiques et des conséquences propres.

#### **b. Le vieillissement de la population active**

La population active peut faire l'objet de l'établissement d'une pyramide des âges fondée sur la connaissance de sa composition par âge et par sexe, et conduire à examiner la proportion des actifs les plus âgés par rapport aux plus jeunes. Ce rapport tient d'abord à l'histoire démographique du territoire selon les effectifs des générations arrivant à l'âge actif par rapport aux effectifs des actifs les moins jeunes. Le rapport de vieillissement d'une population active peut dépendre également des mouvements migratoires du territoire considéré. Par exemple, la population des grandes métropoles bénéficie souvent de la venue de jeunes adultes qui rajeunit la population active, alors que d'autres territoires sont dans une situation inverse. En cas de vieillissement de la population active, peut même se poser la question de son renouvellement.

#### **c. Le « vieillissement dans le vieillissement »**

Une population peut aussi connaître un vieillissement de la population des 60 ans ou plus, soit un « vieillissement dans le vieillissement » lorsque, par exemple, la proportion des 80 ans ou plus y augmente. *Ceteris paribus*, le vieillissement dans le vieillissement signifie : davantage de personnes âgées dépendantes que dans une population âgée moins vieillie. Mais d'autres éléments, de comportement par exemple, peuvent entrer en ligne de compte.